

Que savez-vous des forêts publiques et privées de la région Nord Pas-de-Calais ?



Que savez-vous des forêts de la région Nord Pas-de-Calais ?
La question mérite d'être posée.

En effet, bien que les forêts domaniales soient bien connues de tous, tant d'idées fausses sont véhiculées sur la forêt en général... et plus encore sur celle appartenant aux particuliers.

À l'heure où le monde de la forêt connaît de profondes mutations, s'incrinant pleinement dans le nouveau concept de gestion durable réaffirmant avec force les trois fonctions fondamentales de la forêt (production, écologie, social), il est essentiel que chacun connaisse la nature même de nos forêts, les acteurs qui les font vivre, leurs compositions et leurs particularités, leurs richesses et leurs contraintes...

Bien que la région Nord Pas-de-Calais soit la moins boisée de France, sa richesse et sa diversité à tous les niveaux vous étonneront peut-être.

Savez-vous que les forêts de la région sont constituées pour 40% des surfaces de feuillus divers autre que le chêne (frêne, érable, merisiers, aulnes...) et que leur gestion est assurée par l'Office National des Forêts pour 1/3 d'entre-elles et par 28 500 particuliers pour les autres ?

Savez-vous que le papier de vos catalogues ou la cagette pour vos fruits et légumes ont peut-être été produits avec du bois exploité à côté de chez vous et transformé dans notre région ?

Cette brochure ne répondra sans doute pas à toutes vos questions sur ce milieu complexe et très varié. Elle a été conçue pour apporter au lecteur une information synthétique sur ses principales composantes afin de mieux en comprendre les enjeux actuels.

Denis HARLE d'OPHOVE

Président du CRPF Nord Pas-de-Calais Picardie

J-P. FRYSOU

Directeur de l'Agence régionale Nord Pas-de-Calais de l'ONF

- ? La surface forestière de la région Nord Pas-de-Calais diminue. **Faux**
- ? La plupart des forêts de notre région sont privées. **Vrai**
- ? En forêt, plus un arbre est vieux, plus il est vulnérable aux tempêtes et aux maladies. **Vrai**
- ? La forêt régionale est surtout résineuse. **Faux**
- ? Couper des arbres appauvrit la forêt. **Faux**
- ? On coupe moins de bois que la forêt n'en produit en région Nord Pas-de-Calais. **Vrai**
- ? La production de papier détruit la forêt. **Faux**
- ? La forêt est un des milieux les moins artificialisés de la région. **Vrai**

SOMMAIRE

LA PLACE DE LA FORÊT DU NORD PAS-DE-CALAIS	page 4
LES HOMMES QUI FONT LA FORÊT	page 6
L'ARBRE DANS LA FORÊT	page 8
LES ARBRES DE NOS BOIS ET FORÊTS	page 10
UNE FORÊT GÉRÉE	page 12
LA FORÊT PRODUIT	page 14
DE LA FORÊT AUX PRODUITS FINIS	page 16
UN MILIEU RICHE ET VARIÉ	page 18

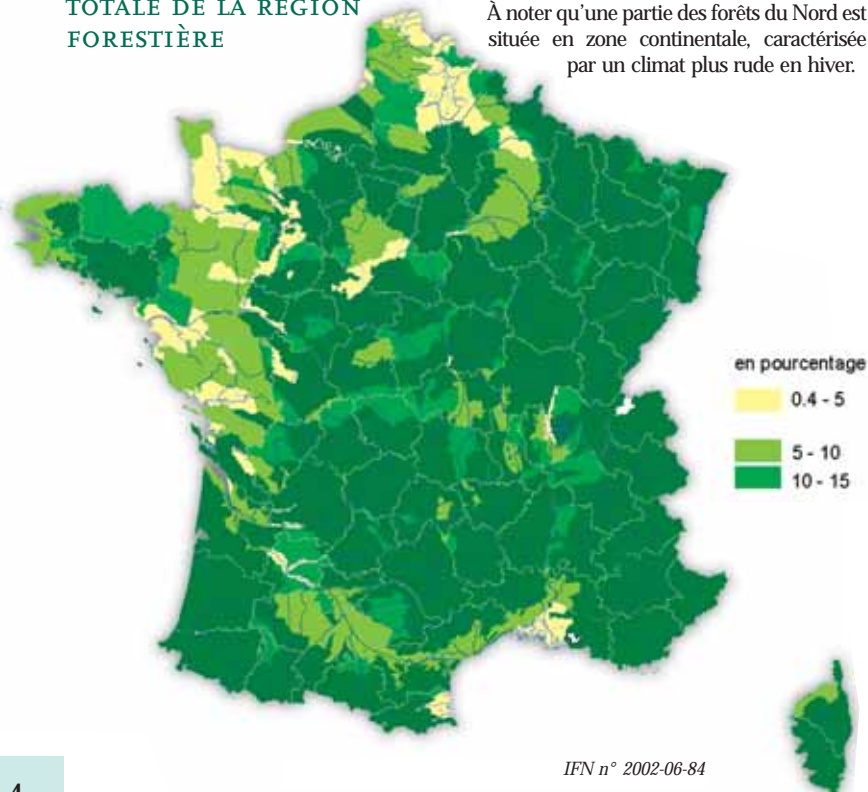
LA PLACE DE LA FORET DU NORD PAS-DE-CALAIS



La forêt dans le paysage rural.

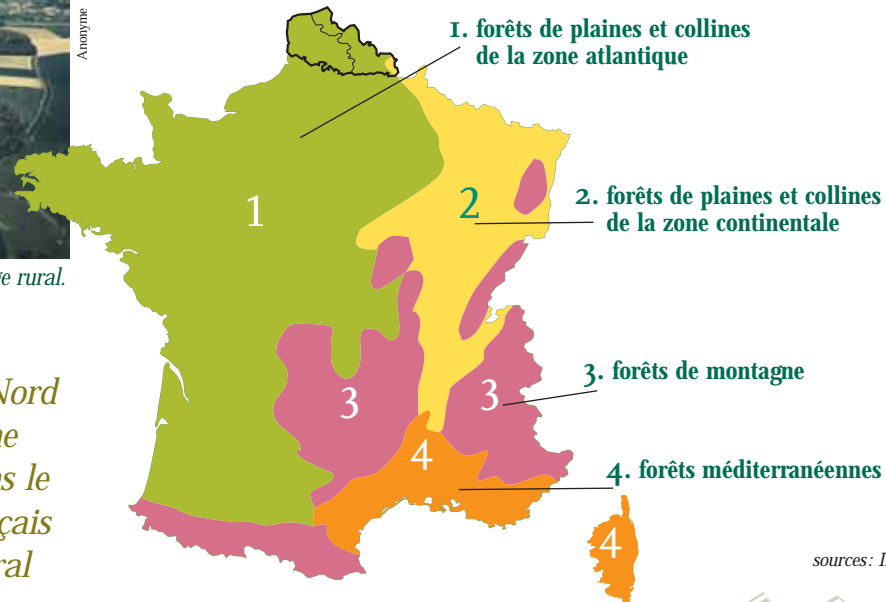
Avec 106 500 ha, la forêt de la région Nord Pas-de-Calais tient une place particulière dans le paysage forestier français et dans le paysage rural de notre région. Cette place, elle la doit à des conditions de milieu spécifiques et à son histoire.

TAUX DE BOISEMENTS EN % DE LA SURFACE TOTALE DE LA RÉGION FORESTIÈRE



IFN n° 2002-06-84

FORÊTS DE PLAINES ET COLLINES DE LA ZONE TEMPÉRÉE



sources: IFN

PLACE DANS LE PAYSAGE FORESTIER FRANÇAIS

L'essentiel des bois et forêts du Nord Pas-de-Calais appartient aux forêts de plaines et collines de la zone atlantique. En conséquence, elle est essentiellement constituée d'essences feuillues (chêne, hêtre, frêne, érable, etc.) et, bénéficiant d'un climat tempéré, elle présente une richesse et une croissance importantes. À noter qu'une partie des forêts du Nord est située en zone continentale, caractérisée par un climat plus rude en hiver.

La région Nord Pas-de-Calais est la moins boisée de France.

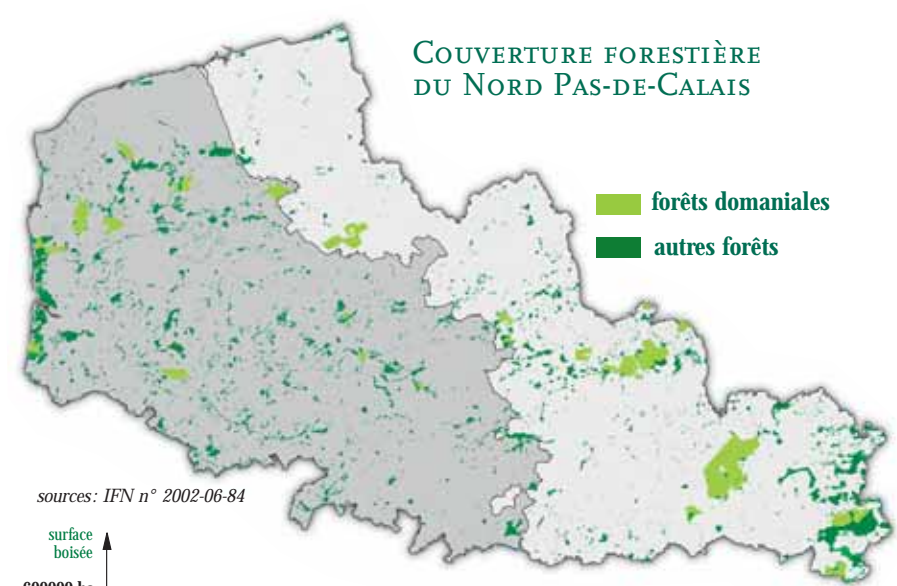
Les régions naturelles forestières de notre région ont un taux de boisement compris entre 0,9 % (Flandre maritime) et 21,1 % (Ardennes primaires) pour un taux de boisement moyen de la région de 9 %. Ce taux place le Nord Pas-de-Calais au dernier rang des régions forestières. À noter que le taux de boisement est de 27 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.



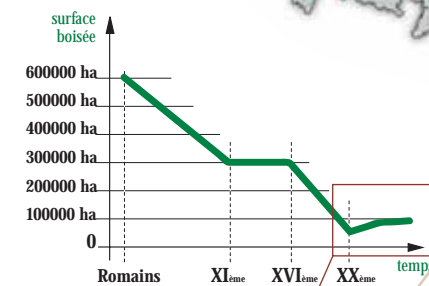
Paysage des collines d'Artois, la forêt est cantonnée aux pentes calcaires.

HISTOIRE DES FORÊTS RÉGIONALES

Comme partout en France à l'époque romaine, au moins la moitié du territoire du Nord Pas-de-Calais était couvert d'immenses forêts à l'exception de la Flandre et, peut-être des plaines de grandes cultures du sud de la région. Ce n'est qu'à partir du XI^{ème} siècle que les défrichements ont fait régresser la forêt, diminuant sa surface de plus de la moitié jusqu'au XIV^{ème} siècle au profit des surfaces agricoles nécessaires à une population en pleine croissance. Du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, les épidémies et la guerre de cent ans permirent à la forêt de regagner du terrain, mais les défrichements reprirent vite pour atteindre un maximum au XVIII^{ème} siècle: une estimation donne 60 000 à 70 000 ha de forêt pour la région. Depuis, la forêt régionale ne cesse de s'accroître: + 10 000 ha entre 1825 et 1912 et + 13 500 ha entre 1912 et 2000. Les deux guerres du XX^{ème} siècle ont marqué les forêts de notre région: lorsque les bois ne faisaient pas l'objet de bombardements, ils étaient utilisés pour les besoins du front (étayage des tranchées, "pieux Rommel" pour la constitution du Mur de l'Atlantique) et des populations (chauffage).

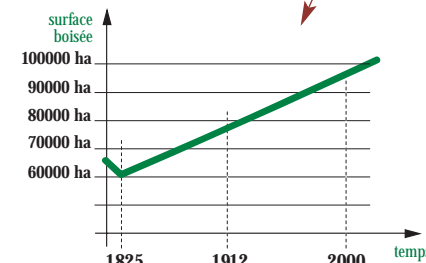


sources: IFN n° 2002-06-84



La forêt du Nord Pas-de-Calais est essentiellement constituée de petits massifs réservés aux sols les plus pauvres à l'ouest et à l'est de la région.

PLACE DANS LE PAYSAGE RURAL DE LA RÉGION.

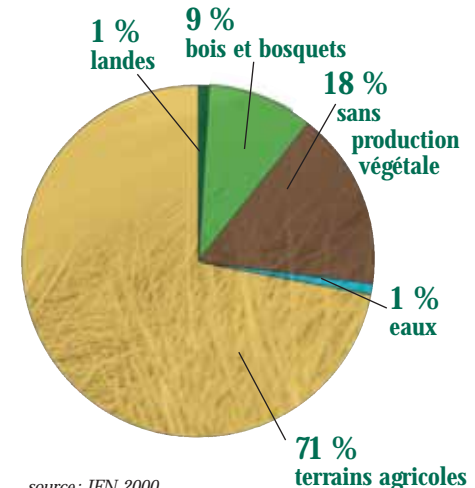


ÉVOLUTION DE LA SURFACE BOISÉE DEPUIS LA PÉRIODE ROMAINE

La surface forestière du Nord Pas-de-Calais a augmenté d'environ 25 % depuis le 18^{ème} siècle et continue de s'accroître.

Cantonnés aux sols les moins fertiles du fait de l'importance de l'agriculture qui couvre 71 % du territoire, les bois et forêts de notre région, riches en sols de bonne qualité (limons issus des loess), couvrent une faible surface: environ 106 500 ha pour 9 % du territoire. La répartition des bois et forêts dans la région est hétérogène et découle de ce qui précède: on les rencontre essentiellement à l'Ouest sur les collines de l'Artois et du Boulonnais (sols argileux et parfois superficiels) et à l'Est sur les sols engorgés de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut ou à l'approche des Ardennes en Hainaut-Thiérache. On peut noter que les grands massifs forestiers sont rares et appartiennent le plus souvent à l'État (Forêts domaniales).

OCCUPATION DU SOL



source: IFN 2000

LES HOMMES QUI FONT LA FORÊT

Les forêts que nous contemplons aujourd'hui sont façonnées depuis longtemps par l'homme. Peut-être devrait-on plutôt dire les hommes car les intervenants en forêt sont nombreux. Si le propriétaire (Etat ou particulier) joue un rôle essentiel dans les choix de gestion des bois et forêts, son action est indissociable de celle du garde forestier, du bûcheron, de l'ouvrier sylvicole et de l'agent de l'État.

LE PROPRIÉTAIRE

Les forêts appartiennent à l'Etat, aux collectivités publiques ou aux propriétaires privés.

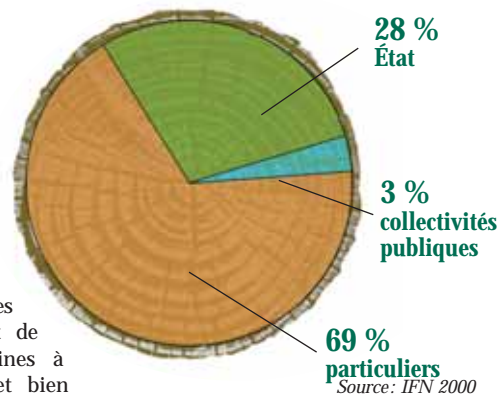
L'ÉTAT.

28% des forêts régionales (soit trois fois plus que le taux national) sont des forêts d'Etat, également appelées forêts domaniales. Ces forêts, souvent issues des anciens domaines royaux, sont gérées par l'Office national des forêts. Elles sont généralement de grande taille (plusieurs centaines à quelques milliers d'hectares) et bien connues du public pour lequel des aménagements d'accueil spécifiques sont réalisés.

LES COLLECTIVITÉS.

Les forêts des collectivités (commune, département, etc.) sont peu nombreuses (3% des forêts régionales à comparer aux 16% à l'échelle nationale). Leur gestion est généralement confiée à l'Office national des forêts. Les forêts départementales sont souvent destinées à l'accueil du public et la préservation de l'environnement (espaces naturels sensibles).

PROPRIÉTAIRES DES BOIS ET FORÊTS DU NORD PAS-DE-CALAIS



LES PARTICULIERS.

En Nord Pas de Calais, on dénombre 28500 propriétaires différents aux professions variées (salariés, profession libérale, retraité, etc.) N'étant pas forestier de métier, ils marquent chacun de leur sensibilité personnelle la gestion de leur bois à l'origine d'une grande diversité. On peut être invité ou autorisé par le propriétaire à visiter ces bois qui ne sont pas ouverts au public en temps normal. La forêt des particuliers, 69% de la surface forestière régionale, est très morcelée : 90% des propriétaires possèdent moins de 4 ha (la surface moyenne de propriété est de 2,2 ha).

LES ORGANISMES.

Depuis l'édit de Brunoy (1347), la forêt française a bénéficié de textes réglementaires définissant la politique forestière nationale. Aujourd'hui, tous les textes en vigueur sont rassemblés dans un code forestier. Différents organismes assurent la mise en œuvre de la politique forestière définie dans ce code et participent à l'amélioration de nos forêts.

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF).

Les agents de l'ONF ont pour mission d'assurer la gestion des espaces forestiers publics (Etat et collectivités). Ils assurent la rédaction et la mise en œuvre des aménagements forestiers intégrant les fonctions de production de bois, d'accueil du public et d'amélioration de la biodiversité.



Le bûcheron entame le rajeunissement des forêts.



L'ouvrier sylvicole assure les travaux d'entretien de la forêt.

L'OUVRIER SYLVICOLE

Travailleur indépendant, salarié d'une petite entreprise ou d'une CUMA forestière, il assure, pour le compte des propriétaires et à leur demande, tous les travaux nécessaires à la gestion de la forêt: plantation, taille des arbres, entretien des chemins, etc. Il intervient surtout sur les jeunes arbres afin de préparer la forêt de demain. Il arrive que le garde particulier réalise un certain nombre de ces travaux.

LE TECHNICIEN FORESTIER

En forêt privée, le propriétaire fait souvent appel aux services d'un forestier (technicien ou ingénieur forestier) pour lui confier la gestion de ses parcelles forestières. C'est bien souvent lui qui guide le propriétaire sur le programme des travaux (plantation, entretiens, coupe d'arbre, etc.) à réaliser dans sa forêt. Il assure aussi la désignation des arbres à exploiter et les met en vente sur le marché. Il a souvent le titre d'expert forestier agréé.

LE BÛCHERON ET L'EXPLOITANT FORESTIER

Le bûcheron et l'exploitant forestier exercent des métiers forestiers difficiles et dangereux. Ils coupent et façonnent* les arbres désignés par le technicien forestier. Cette opération est essentielle à la vie de nos forêts: elle permet le processus de rajeunissement. Travailleurs indépendants ou salariés d'entreprise, ils amènent également les bois sur l'aire de stockage avant leur départ vers les industries de transformation (scierie, papeterie, etc.).

* trier et découper les différentes parties de l'arbre qui correspondent chacune à une utilisation particulière.

LES MÉTIERS



Les agents de l'ONF ont pour mission d'assurer la gestion des espaces forestiers publics

La gestion des bois et forêts est régie par le plus ancien code forestier d'Europe.

LE CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE (CRPF).

Le CRPF a pour rôle d'orienter et de favoriser la gestion durable des forêts privées. Ses agents expérimentent, conseillent, forment et informent les propriétaires forestiers et certains de leurs partenaires professionnels. Ils instruisent et agréent les Plans Simples de Gestion ; réalisent des brochures techniques. Le CRPF est expert technique, il participe aux travaux des instances départementales et régionales concernant la politique et les actions territoriales, sociales et environnementales.

LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES DE LA FORÊT PRIVÉE.

Les propriétaires forestiers ont mis en place, en s'appuyant sur leur syndicat professionnel départemental, des organismes de gestion en commun, les "OGEC" (groupements de gestion ou coopérative assurant la vente des arbres, la rédaction des documents de gestion et le suivi de travaux forestiers), et des organismes de formation (FOGEFOR) et d'expérimentation (CETEF) à l'origine du dynamisme de la forêt privée.

LES DIRECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT.

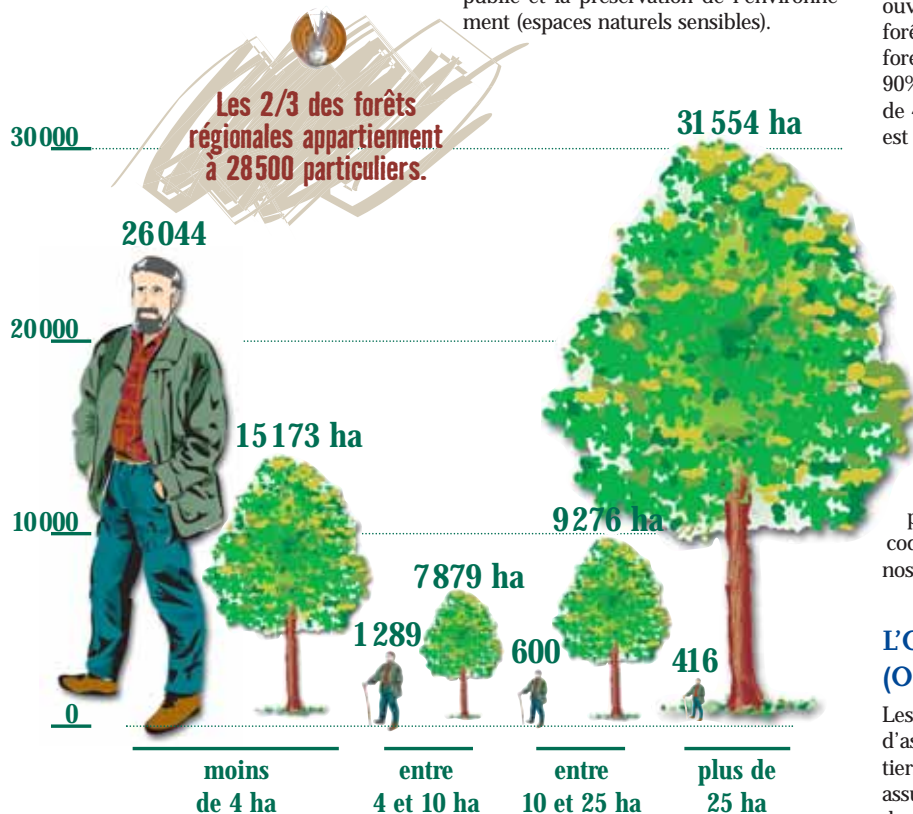
Les agents du Ministère de l'Agriculture assurent le contrôle de l'application des différentes mesures réglementaires chez les particuliers (défrichage, application des engagements de gestion, etc.) ; ils instruisent également les dossiers de demande de subvention.

LE GARDE PARTICULIER

Un certain nombre de forêts privées bénéficient de la présence d'un garde particulier. Ce dernier est commissionné par le propriétaire pour assurer le gardiennage de son bois; il assure aussi le suivi de certaines opérations de gestion. Parfois, il peut dresser des procès verbaux pour constater les infractions commises sur la propriété qu'il garde.

Les propriétaires forestiers ne sont pas tous forestiers de métier, ils font donc appel aux techniciens et entrepreneurs forestiers pour la gestion de leurs parcelles.

Le développement forestier, notamment par la formation des propriétaires, est une des missions des agents du Centre Régional de la Propriété Forestière.



Source: Cadastre 2003

NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES ET SURFACE TOTALE DES PROPRIÉTÉS PAR CATÉGORIE DE SURFACE

L'ARBRE DANS LA FORÊT

L'arbre en forêt est un être vivant en société. Comme tout être vivant, il naît, se développe, et finit par mourir. En peuplement, il est en compétition permanente avec ses voisins et doit souvent s'incliner face au plus fort.

L'ARBRE ET SON FONCTIONNEMENT

Une fabrique à bois.

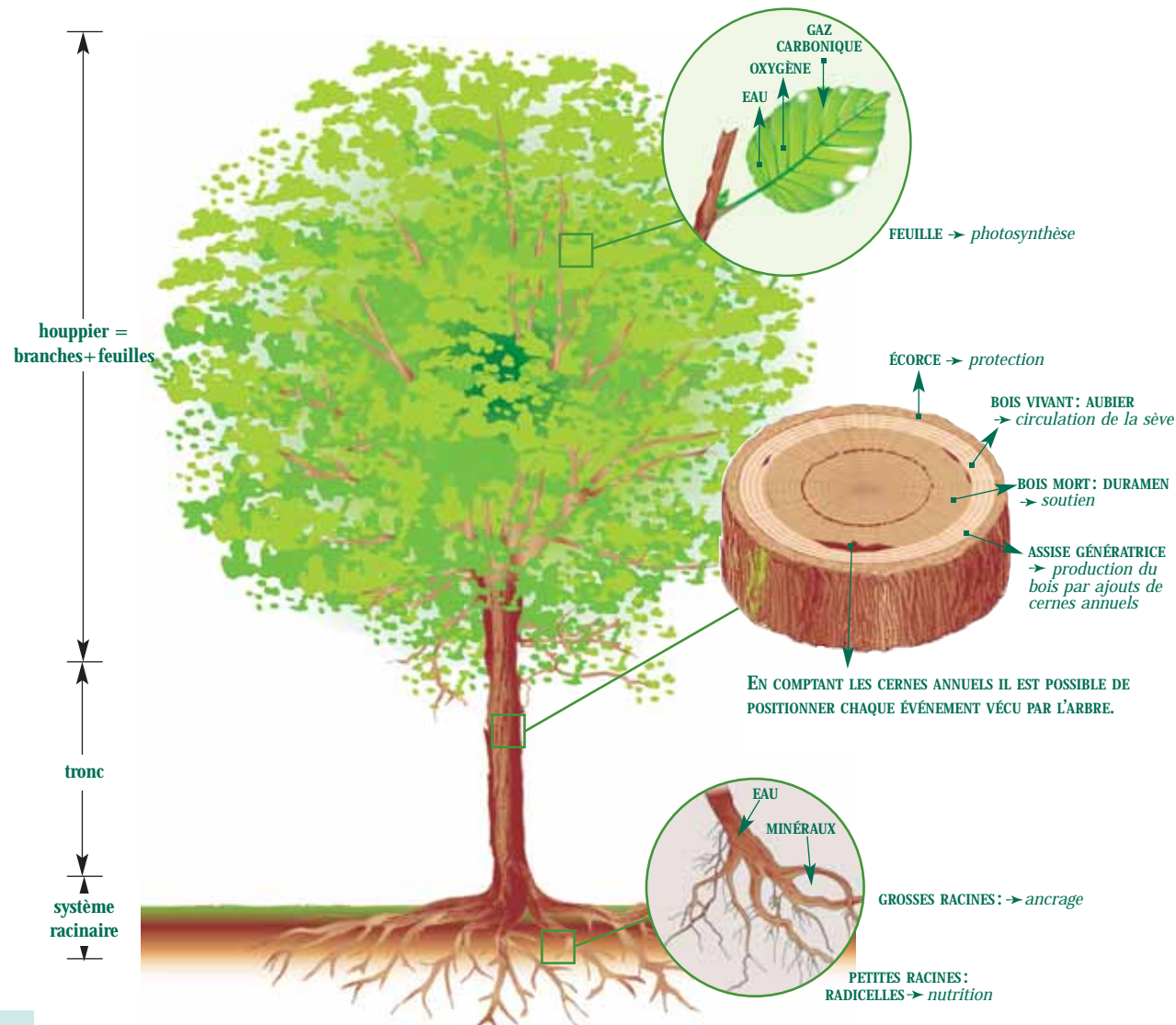
L'arbre se distingue des autres végétaux à bois par son tronc. Le tronc a une fonction de soutien et de circulation de la sève entre les racines et le feuillage. Avec les branches et les racines, il est le siège de la fabrication du bois. Il accumule avec les racines, les réserves nécessaires à chaque nouveau départ au printemps. Les racines ancrent l'arbre dans le sol et assurent sa nutrition en eau et minéraux. Le feuillage, relié au tronc par le branchage, assure la photosynthèse qui produit les éléments nécessaires à la fabrication du bois en absorbant du gaz carbonique et en libérant de l'oxygène.

La vie d'un arbre se lit dans son tronc.

Dans nos régions tempérées, les arbres cessent leur activité l'hiver. Cet arrêt se traduit dans le tronc par la présence de cernes annuels de croissance: ils permettent de connaître l'âge d'un arbre et de dater les différents événements qu'il a connus (sécheresse, blessure, forte concurrence de ses voisins).

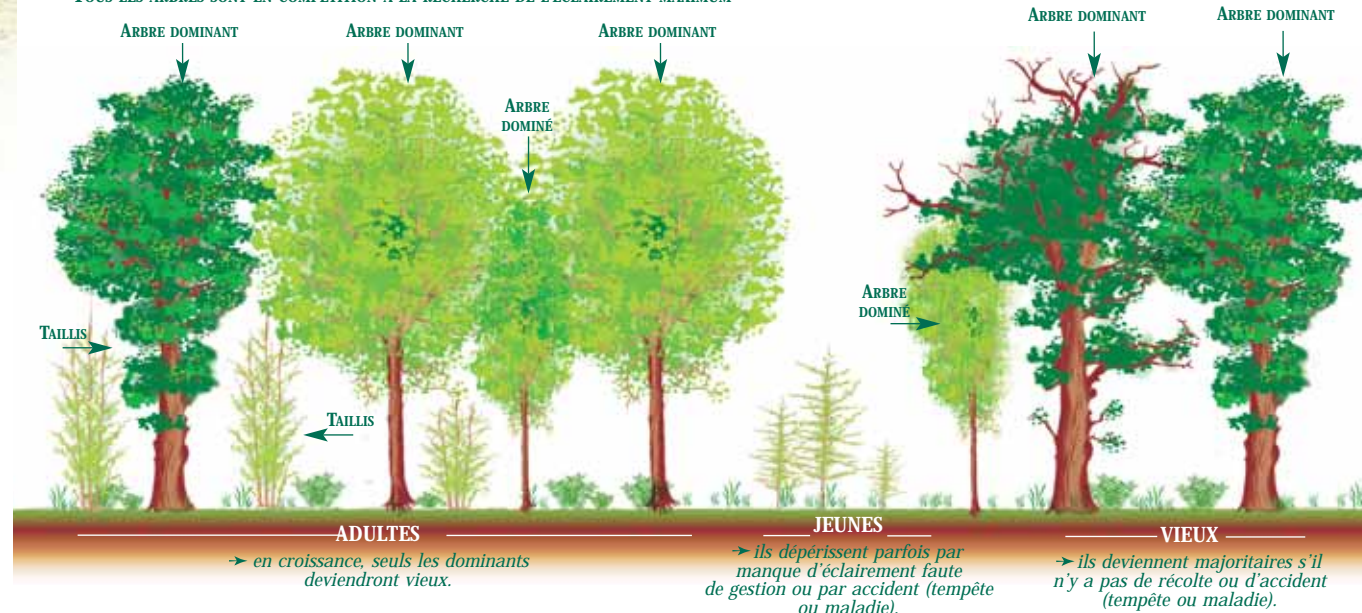
En fixant le gaz carbonique de l'atmosphère pour la fabrication du bois, l'arbre participe à la limitation de l'effet de serre.

L'ARBRE ET SON FONCTIONNEMENT



L'ARBRE EN SOCIÉTÉ

TOUS LES ARBRES SONT EN COMPÉTITION À LA RECHERCHE DE L'ÉCLAIREMENT MAXIMUM



LA VIE D'UN ARBRE

On vénère le plus souvent les vieux et gros arbres au point de négliger les plus jeunes, voire de contester le rajeunissement des forêts par l'exploitation. Il ne faut pourtant pas oublier que les doyens observés par les générations futures sortiront de la jeunesse d'aujourd'hui...

Un arbre vit et meurt. En forêt, plus il est vieux, plus il est vulnérable aux tempêtes et aux maladies.

Je suis jeune

"Jeune, mon tronc n'est pas nettement visible: il est naturellement couvert de branches des pieds à la tête. Je cherche la lumière et privilégie la croissance en hauteur. Si je suis un hêtre ou un chêne, je peux être considéré comme jeune jusqu'à l'âge de 20 ans."

Je suis adulte

"Une fois adulte, mon tronc se distingue plus nettement en s'élaguant: faute de lumière, mes branches basses disparaissent et mettent le tronc en évidence; mon feuillage se développe et se répartit à mon sommet, ce qui favorise la croissance en diamètre de mon tronc. Si je suis un hêtre ou un chêne, je peux être considéré comme adulte de 20 ans à 200 ans."

Je suis vieux

"Quand arrive la vieillesse, je ne pousse presque plus, mes branches les plus hautes commencent à sécher, certaines de mes racines peuvent disparaître. Je suis alors plus vulnérable aux tempêtes et aux maladies. Si je suis un hêtre ou un chêne, ma vieillesse commence après 200 ans."

L'ARBRE EN SOCIÉTÉ

En forêt, l'arbre vit en peuplement. En compétition permanente avec ses voisins pour la lumière, la place sociale qu'il occupe dépend de son âge et de sa vigueur. Adulte et vigoureux, il est dominant (ou co-dominant si le peuplement est très dense); en perdant de la vigueur, il devient dominé. Vieux, il est dominant du fait de sa grande taille bien qu'il soit fragile. Jeune, il est par nature dominé sauf s'il pousse dans une zone bien éclairée (clairière, lisière, exploitation). Les arbres dominés, quel que soit leur âge sont le plus souvent voués à mourir à plus ou

En l'absence d'ouvertures dans un peuplement forestier (coupe sylvicole, accident climatique, épidémie), celui-ci devient essentiellement composé de vieux arbres dominants mais fragiles: le peuplement devient de plus en plus instable.



Un hêtre adulte en pleine croissance.



Pour assurer la photosynthèse, les feuilles doivent être à la lumière.

LES ARBRES DE NOS BOIS ET FORÊTS

RÉPARTITION EN SURFACE DES FORÊTS SELON L'ESSENCE DOMINANTE

Pour identifier les arbres, les forestiers parlent d'essences. En région Nord Pas-de-Calais, on dénombre une quarantaine d'essences différentes.

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ESSENCES

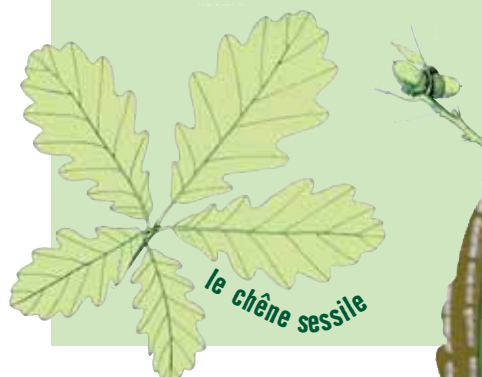
Essentiellement feuillue (94 % de la surface boisée), la forêt de la région Nord Pas-de-Calais se caractérise par une forte présence des essences dites précieuses et secondaires. Bien sûr, comme dans de nombreuses régions françaises, les chênes sont très présents (34 % de la surface boisée), mais le frêne, les érables, le merisier et d'autres essences habituellement peu fréquentes (à peine quelques pourcents pour la moyenne nationale) occupent une surface cumulée équivalente à celle occupée par les chênes. Le hêtre est lui aussi bien présent dans notre région avec une occupation des surfaces forestières supérieure de 5 % à la moyenne nationale. La présence de sols plus ou moins fertiles sur des substrats variés (schiste des Ardennes primaires, sables et argiles engorgés des Flandres, craie et argiles à silex des collines d'Artois et du Boulonnais) et les différences de climat (précipitations variant de 500 mm à 1100 mm) sont à l'origine de cette grande variété. La diversité de gestion de chaque propriétaire forestier favorise aussi cette grande variété.

La forêt de la région Nord Pas-de-Calais, essentiellement feuillue, est la plus riche en essences dites précieuses (frêne, érables, merisier, etc.). Cette richesse est un atout économique et écologique.

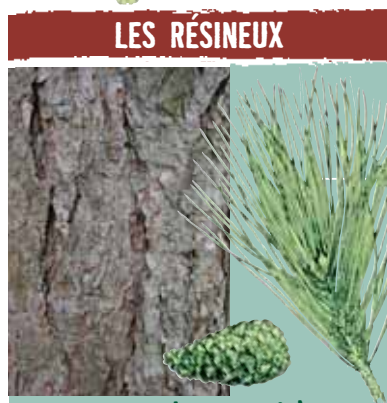
LES CHÊNES



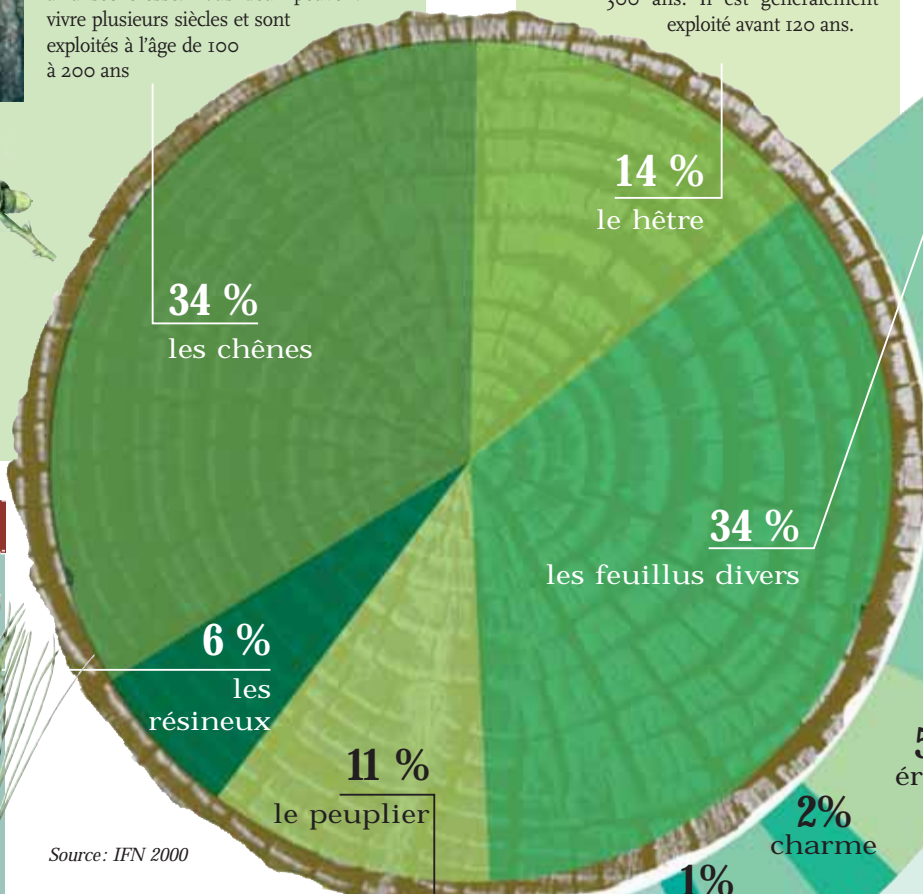
Plus présents dans le Nord que dans le Pas-de-Calais, les chênes sont principalement représentés par deux espèces locales: le chêne pédonculé (25,5 % de la surface) colonisateur exigeant en lumière et sensible à la sécheresse et le chêne sessile (8,5 %) de tempérament plus forestier et plus résistant à la sécheresse. Tous deux peuvent vivre plusieurs siècles et sont exploités à l'âge de 100 à 200 ans



LES RÉSINEUX

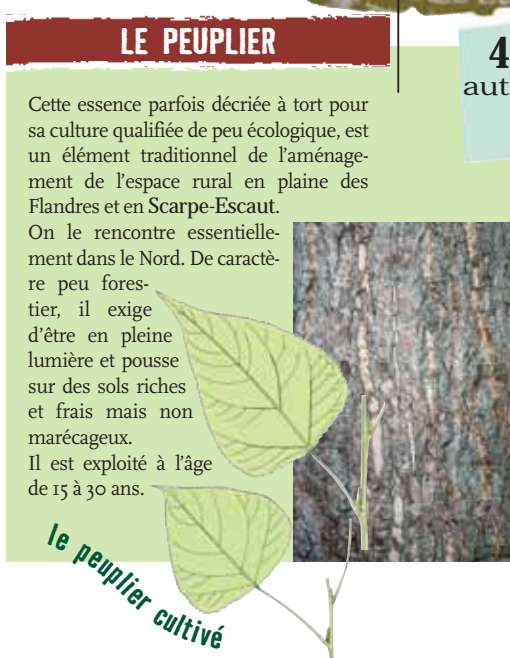


Très peu présents dans la région, on les rencontre essentiellement dans les Ardennes primaires où l'Épicéa commun domine et sur les dunes du littoral où l'on rencontre plutôt des pins laricio et sylvestre.



Source: IFN 2000

LE PEUPLIER



Cette essence parfois décriée à tort pour sa culture qualifiée de peu écologique, est un élément traditionnel de l'aménagement de l'espace rural en plaine des Flandres et en Scarpe-Escaut. On le rencontre essentiellement dans le Nord. De caractère peu forestier, il exige d'être en pleine lumière et pousse sur des sols riches et frais mais non marécageux. Il est exploité à l'âge de 15 à 30 ans.

LE HÊTRE



Les deux tiers des surfaces de cette essence aussi appelée "fayard" sont dans le Pas-de-Calais. Le hêtre, de tempérament très forestier, apprécie l'humidité atmosphérique et peut s'accommoder de sols pauvres. Sa durée de vie dépasse rarement 300 ans. Il est généralement exploité avant 120 ans.

LES FEUILLUS DIVERS

Ces essences habituellement peu fréquentes en forêt sont intéressantes du point de vue économique, c'est notamment le cas des feuillus précieux, mais aussi du point de vue écologique car elles sont source de biodiversité.

Les feuillus précieux

Les autres feuillus

Les autres feuillus (le bouleau, le charme, l'aulne, etc.) sont beaucoup moins présents que les précédents dans l'étage dominant de la forêt. Ils ont toutefois leur importance en jouant un rôle écologique essentiel dans le sous-bois. Ils sont le plus souvent exploités jeunes pour le bois de chauffage, mais il arrive que de beaux sujets trouvent leur place au sein des autres essences dans l'étage dominant.

le frêne commun



Le frêne, les érables, le merisier et d'autres fruitiers forestiers plus rares font partie de cette catégorie. Ils sont généralement de tempérament pionnier, apprécient la lumière, et prospèrent surtout sur les sols riches. Contrairement aux autres feuillus déjà décrits, on les rencontre rarement en peuplement pur de grandes surfaces. Ils sont généralement exploités entre 60 et 100 ans.

le bouleau verruqueux



le charme



l'érable sycamore



le merisier



l'aulne glutineux



UNE FORÊT GÉRÉE

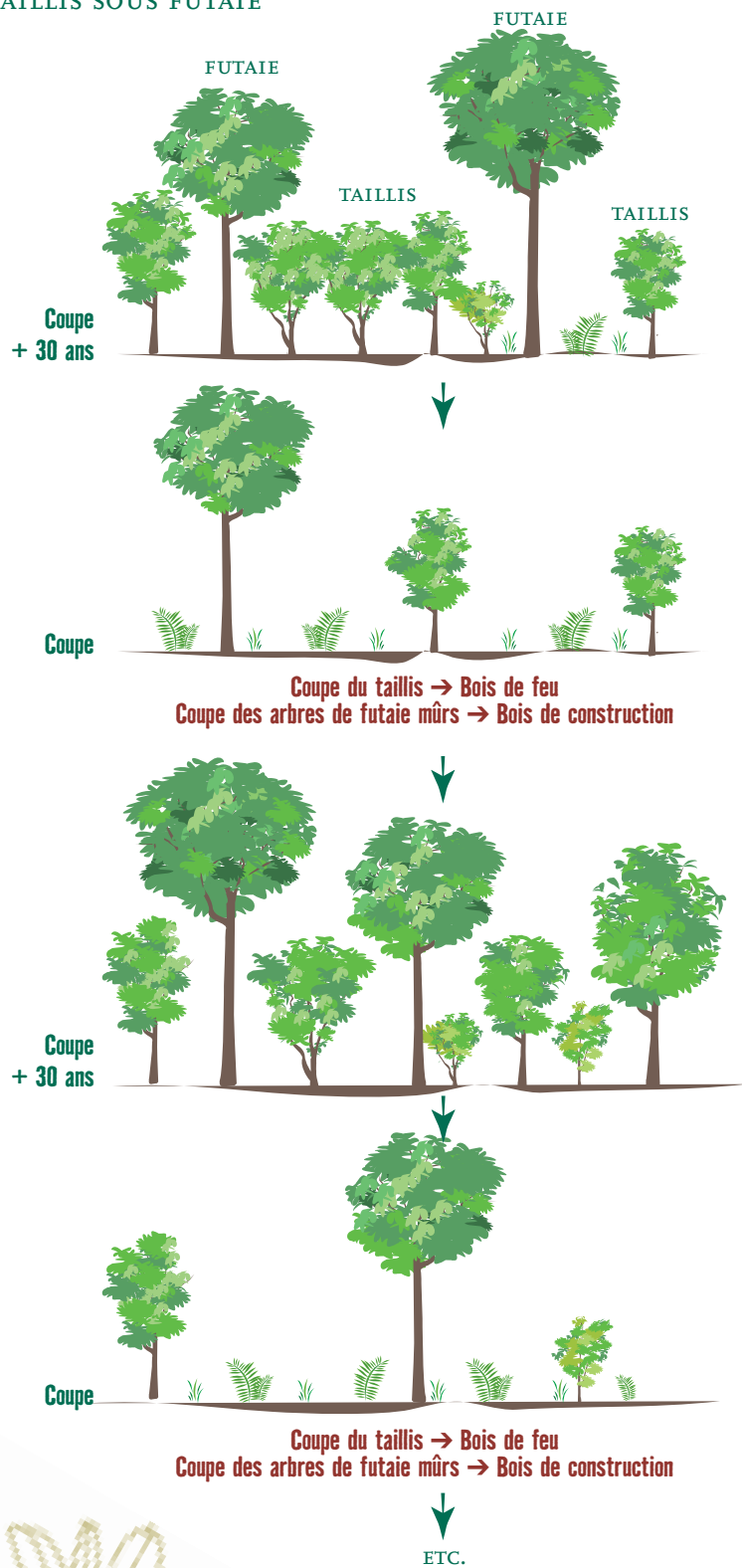
L'intervention humaine dans les forêts remonte à des temps très lointains; à tel point qu'en France, il n'existe pas de forêt qui n'ait été façonnée par l'homme. Plutôt homogènes par le passé, les modes de gestion pratiqués se diversifient de plus en plus.

DES FORÊTS ISSUES DU TAILLIS SOUS FUTAIE

Jusqu'au 19^{ème} siècle, presque toutes les forêts connaissaient le même mode de gestion répondant à deux besoins essentiels de la société: le bois de feu et le bois de construction. Le bois de feu provenait de la coupe de petits arbres relativement jeunes: le taillis. Le bois de construction provenait de la coupe de grands arbres plus âgés: la futaie. L'économie étant très locale, ces deux coupes s'opéraient simultanément sur les mêmes parcelles tous les 20 à 30 ans, façonnant ce que l'on appelle le taillis sous futaie issu du mode de gestion du même nom.

Les besoins en bois de feu diminuant rapidement avec l'utilisation de nouvelles énergies (charbon des mines, puis les dérivés du pétrole) et les matériaux de construction évoluant également suite à l'apparition de nouvelles technologies (métaux, béton), ce mode de gestion a été lentement abandonné au cours du 19^{ème} siècle pour donner naissance à une plus grande diversité de gestion: majoritairement des futaies régulières, mais aussi des mélanges futaie-taillis et des taillis simples.

LE TAILLIS SOUS FUTAIE



Le frêne

Gérées depuis très longtemps en taillis sous futaie, les forêts de la région connaissent depuis le 19^{ème} siècle des modes de gestion variés.

La diversité des types de gestion pratiqués par les propriétaires est à l'origine d'une grande variété de milieux.

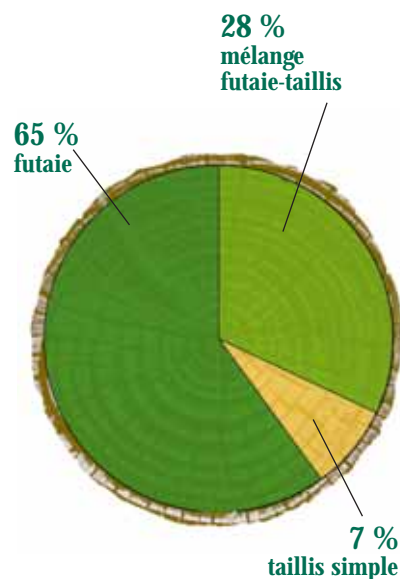
FAIRE VIVRE LA FORÊT

En l'absence d'intervention, les forêts seraient composées d'arbres majoritairement vieux, serrés les uns contre les autres et souvent impropres à être transformés en meuble, charpente, etc. La gestion forestière ou sylviculture consiste donc à assurer le rajeunissement régulier des forêts, produisant des arbres de bonne qualité technologique et respectant un bon équilibre écologique. Différents types de gestion sont pratiqués:

- Le taillis simple
- La futaie régulière
- Les mélanges futaie-taillis

La coupe des arbres mûrs permet le rajeunissement des forêts, ce qui rend ces milieux plus vivants.

GESTION DES FORÊTS DU NORD PAS-DE-CALAIS

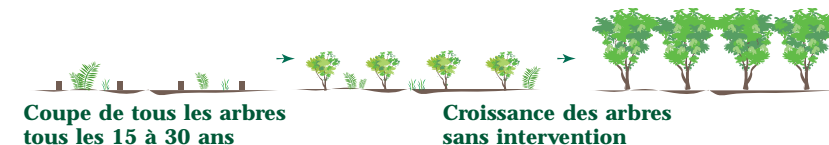


sources: IFN 2000

Le taillis simple

La gestion en taillis simple consiste à couper à intervalles réguliers (15 à 30 ans) tous les arbres d'une parcelle. Couvrant de faibles surfaces dans la région, cette technique permet de valoriser des terrains pauvres (très humide ou sol superficiel). Les bois produits sont de petite dimension.

Taillis simple d'érable sycomore: le taillis simple ne produit que des petits bois.

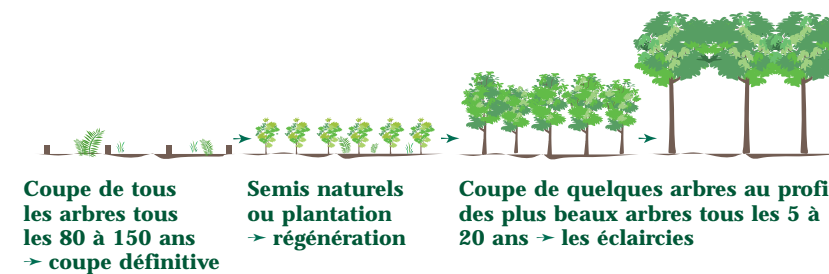


La futaie régulière

Les anciens taillis sous futaie ont essentiellement évolué vers la futaie régulière. Cette gestion consiste à suivre la croissance d'arbres de taille identique sur une durée variant de 80 à 150 ans en effectuant régulièrement de légères coupes appelées éclaircies. La dernière coupe dite coupe définitive est suivie d'une plantation ou d'une régénération par semis naturels. Les bois produits sont homogènes, et de plus en plus gros à chaque éclaircie jusqu'à la coupe définitive.



Vieille futaie de hêtres: sous une vieille futaie régulière le sous-bois est particulièrement clair.



Les mélanges futaie-taillis

Les taillis sous futaie qui n'ont pas évolué vers la futaie régulière sont classés dans les mélanges futaie-taillis. Il s'agit de parcelles où l'on rencontre toutes catégories d'arbres: du taillis et des arbres de futaie d'âge varié. Ces mélanges futaie-taillis sont très variés: le taillis est plus ou moins présent, les arbres de futaie sont plus ou moins âgés, le mélange de ces arbres de futaie en fonction de leur âge peut se faire soit de façon intime soit par groupes plus ou moins grands. Leur gestion est plus technique, le forestier devant effectuer plusieurs opérations sur une même parcelle: plantation ou régénération par semis naturels, récolte des arbres mûrs, éclaircie des bouquets d'arbres



Mélange futaie-taillis: présence sur une même parcelle d'arbres de plusieurs catégories.

trop serrés, travaux de taille sur les jeunes arbres. Les bois produits sont en conséquence eux aussi très variés.



Coupe des seuls arbres mûrs ou mal conformés avec plantation des espaces vides et entretien des jeunes arbres

Même intervention

Même intervention

LA FORÊT PRODUIT

La forêt est un lieu de production. Le bois, matériau renouvelable, nous vient tout de suite à l'esprit. À grande échelle, c'est la seule production forestière rémunératrice. Moins évidente, la production de services tels que le maintien de la biodiversité, le rôle épurateur de l'eau et de l'air ou la participation à la diversité des paysages n'en est pas moins indispensable.



Parc à grumes: la forêt produit du bois d'œuvre.

LA PRODUCTION DE BOIS, MATÉRIAU RENOUVELABLE

En région Nord/Pas-de-Calais, depuis la crise qui a suivi les tempêtes de 1999, seule la moitié du bois produit dans les forêts est exploitée. En 2003, 260 000 m³ de bois ont été coupés alors que la production moyenne annuelle des forêts régionales est de 530 000 m³. Nos forêts ont donc tendance à vieillir ou du moins, certaines zones portent des arbres vieux voire morts. Ces derniers participent à la biodiversité (ils abritent notamment de nombreux insectes). Les autres sont exploités et alimentent une filière de transformation importante qui est détaillée page 16. Après leur exploitation, la forêt est rajeunie par plantation ou régénération par semis naturels

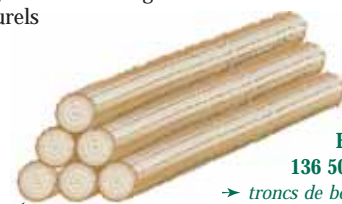
dans le cadre de la gestion durable des forêts. Ces jeunes plants ou semis redonneront après quelques décennies des arbres exploitables: le bois est un matériau renouvelable.

Les arbres coupés sont vendus selon deux grandes catégories: les troncs de grosse dimension donnent le bois d'œuvre, les petits troncs et les branches donnent le bois d'industrie et le bois de feu. L'essentiel du volume de bois d'œuvre produit provient des peupleraies (64 %) dont la capacité de production est nettement supérieure à celle du chêne (13,5 %) et du hêtre (7 %) bien que les peupliers n'occupent que 11 % de la surface forestière régionale.



PRODUCTION ANNUELLE DES FORÊTS DU NORD PAS-DE-CALAIS: 530 000 m³ DE BOIS
Source: INF 2000

En France, seuls les 2/3 du bois produit annuellement par les forêts sont exploités.



BOIS D'ŒUVRE: 136 500 m³ EN 2003
→ troncs de belle dimension



BOIS D'INDUSTRIE OU DE CHAUFFAGE DÉCLARÉ: 123 500 m³ EN 2003
→ branches et petits troncs

Source: SERFOB 2003



CONSOMMATION PERSONNELLE DE BOIS DE FEU (1/5)
→ consommation locale

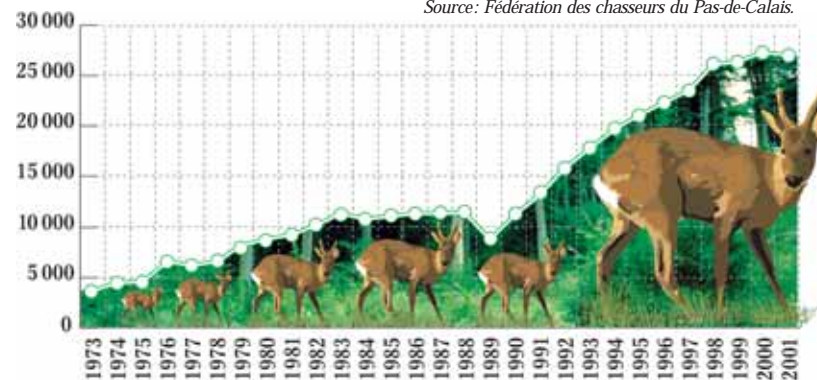
ARBRES VIEUX OU DÉPÉRISSANT
→ vieillissement des forêts
→ augmentation du capital en bois



Harde de cerfs.

ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE CHEVREUIL DANS LE PAS-DE-CALAIS.

Source: Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais.



LA CHASSE EN FORÊT

La pratique de la chasse en forêt, que ce soit au grand gibier (chevreuils, cerfs, sangliers) ou au petit gibier (faisans, lièvres, lapins, bécasses), tient une place importante pour les propriétaires forestiers. Souvent source de revenus lorsqu'elle est louée, elle assure l'indispensable maintien de l'équilibre entre les populations de cervidés (essentiellement le chevreuil en Nord/Pas-de-Calais) et les dégâts que ces ongulés peuvent occasionner aux plantations et régénérations par semis naturels.

Mare forestière: chaque milieu particulier abrite une flore ou une faune spécifique.



DE NOMBREUX SERVICES RENDUS

Les revenus de la vente de bois et de la chasse financent l'entretien général des forêts assurant directement ou indirectement de nombreux services appelés aussi "aménités", notamment:

Le maintien de la biodiversité

Une étude menée sur un hectare de forêt conclut à la présence de 7000 espèces animales dont 77 % d'insectes (Fischesser et Dupuis-Tate). Les forêts sont en effet des espaces semi-naturels très riches en espèces végétales et animales (voir page 18). La diversité des modes

de gestion et des approches de chaque propriétaire, favorisant ou créant autant de milieux variés, entretient ces richesses naturelles. Chaque espace particulier (grande coupe rase, petite trouée, vieille futaie, taillis simple, etc.) associé à des conditions du milieu diversifiées (sols, climat), permet le développement d'une faune et d'une flore riches et variées.

La certification forestière garantit au consommateur que le produit en bois qu'il achète provient d'une forêt gérée durablement



Des bienfaits pour l'environnement

Élément essentiel pour l'aménagement du territoire, les forêts présentent de nombreux atouts en faveur de l'environnement. Elles limitent l'érosion des sols.



Ruisseau forestier: la forêt joue un rôle épurateur de l'eau.

Elles jouent un rôle épurateur de l'eau essentiel (elles retiennent les matières en suspension et participent à la lutte contre les pollutions azotées et phosphatées) tout en limitant son ruissellement en surface, diminuant ainsi les risques de crues. Les forêts ont également un rôle épurateur de l'air (d'après Fischesser et Dupuis-Tate, un hectare de hêtraie retient 80 tonnes de poussières grâce à ses 10 hectares de surface foliaire) et participent à la lutte contre l'accroissement de l'effet de serre en stockant le gaz carbonique dans le bois.

Un élément essentiel du paysage

Les forêts privées sont assez souvent traversées de nombreuses voies publiques constituant parfois des chemins de randonnées.

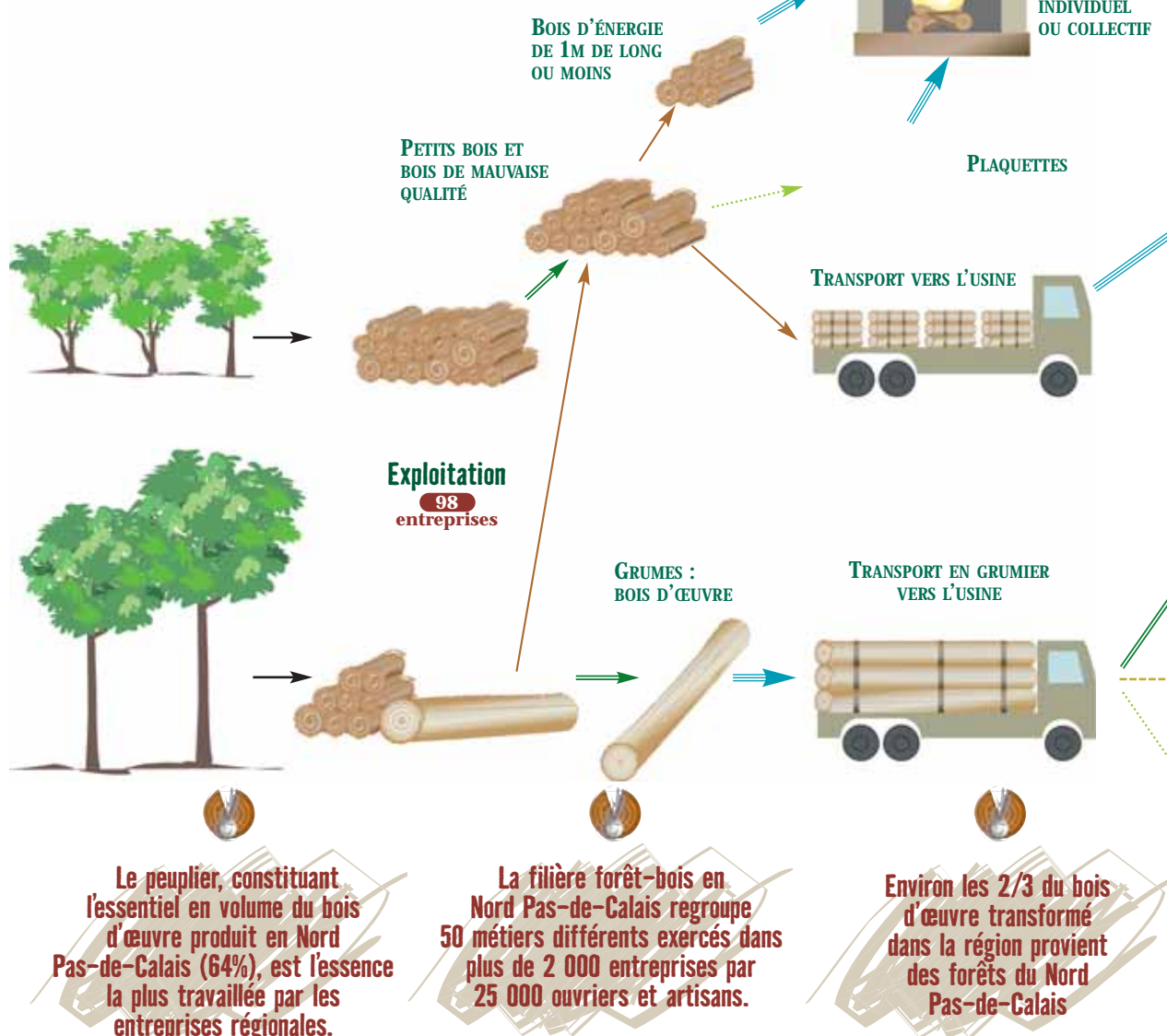


La forêt structure le paysage.

Le paysage observé le long de ces voies participe au plaisir du promeneur. À plus grande échelle, la forêt est un élément de diversification visuelle qui rompt la monotonie du paysage et qui le structure. La diversité des modes de gestion pratiqués en forêt est là aussi un atout: ne dit-on pas d'un paysage que plus il est varié, plus il est beau...

DE LA FORET AUX PRODUITS FINIS

Le bois qui nous entoure (meubles, charpentes, etc.) ou qui entre dans la composition de certains produits (papier, carton, etc.) ne provient pas uniquement de l'étranger. En effet, en moyenne 300 000 m³ de bois sont exploités chaque année dans notre région qui comprend environ 2 000 entreprises d'exploitation et de transformation du bois.



Le peuplier, constituant l'essentiel en volume du bois d'œuvre produit en Nord Pas-de-Calais (64%), est l'essence la plus travaillée par les entreprises régionales.

La filière forêt-bois en Nord Pas-de-Calais regroupe 50 métiers différents exercés dans plus de 2 000 entreprises par 25 000 ouvriers et artisans.

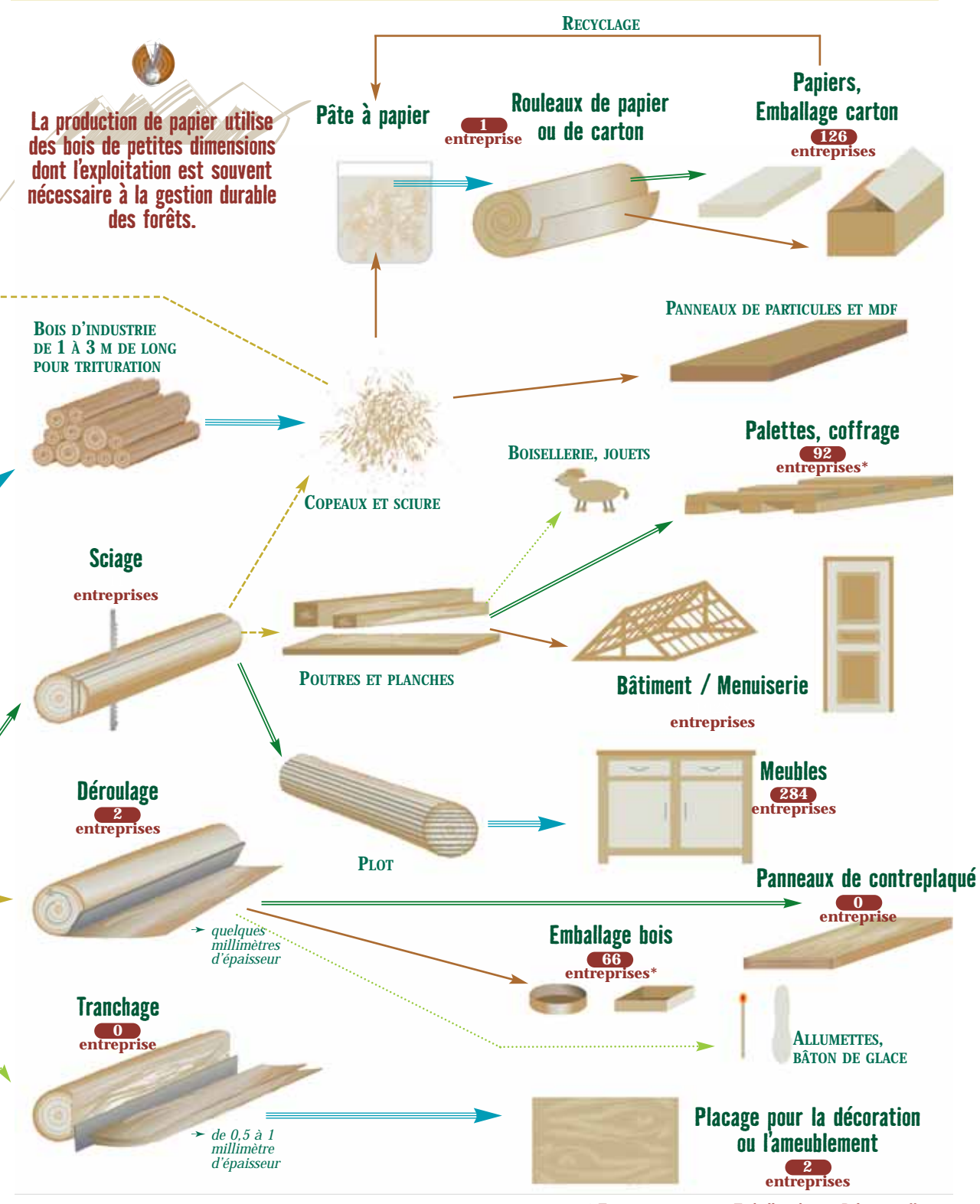
Environ les 2/3 du bois d'œuvre transformé dans la région provient des forêts du Nord Pas-de-Calais

source pour le nombre d'entreprises : SERFOB, INSEE, NPB.

LÉGENDE

tout beaucoup pas mal

un peu très peu



* Entreprises communes Emballage bois et Palettes, coffrage

EXPLOITATION

PREMIERE TRANSFORMATION

DEUXIEME TRANSFORMATION



Photo : CRPF

Photo : H. de Grandmaison

Photo : J. van der Stegen - CRPF

UN MILIEU RICHE ET VARIÉ

Les forêts sont parmi les milieux les moins artificialisés de notre région. De ce fait, leur richesse biologique est importante. Les différents modes de gestion pratiqués, jouant sur l'éclaircissement et la composition en arbres des forêts, favorisent également une grande variété dans l'expression de cette richesse.

CE QUE PÈSE UN HECTARE DE FORÊT

En écologie, une approche possible de l'étude d'un écosystème consiste à comparer le poids de chacune de ses composantes. Une étude réalisée par M. Duvigneaud dans une chênaie montre qu'un hectare de forêt contient 316 tonnes d'êtres vivants.

1 hectare de forêt = 316 tonnes d'êtres vivants.

Les écosystèmes forestiers sont parmi les plus riches en espèces et les plus diversifiés selon la gestion qui y est pratiquée.

2 kg de petits animaux

Outre les oiseaux et les mammifères, la forêt abrite un nombre non négligeable de petits animaux comme des batraciens dans les zones humides (grenouilles, tritons, salamandre) ou des reptiles le plus souvent en lisière (serpents et lézards).



M. Bourraud - FDC Nièvre

1,3 kg d'oiseaux

L'engoulevent niche dans les grandes coupes rases forestières

En forêt, on peut rencontrer de 10 à 100 oiseaux par hectare. Parmi les 160 oiseaux nicheurs recensés dans notre région, 45 % sont inféodés aux milieux boisés (J-Ch Tombal). Leurs habitudes sont très variables: quand certains nichent au sol, d'autres recherchent les cavités des arbres ou s'installent dans les branches des arbustes. Quelques-unes de ces espèces forestières sont rares: Autour des palombes, Pic mar et Pic noir, Sizerin flammé, Engoulevent d'Europe, Pie-Grièche grise et écorcheur,



FDC Côtes d'Armor

1 kg d'insectes

Des millions d'insectes peuplent chaque hectare de forêt. Mouches, guêpes, papillons et scarabées sont partout et mangent de tout. Entre autres rôles essentiels dans l'écosystème forestier, ils assurent la pollinisation de très nombreux végétaux et l'élimination des cadavres et excréments des animaux forestiers. Ils jouent également un rôle prépondérant dans la décomposition des bois morts. Consommateur du feuillage ou de l'écorce, ils peuvent parfois être à l'origine du dépérissement de surfaces importantes de forêts.

Le bousier élimine les excréments des animaux forestiers.




7 kg de mammifères

On dénombre une vingtaine d'espèces de mammifères inféodés aux bosquets et forêts dans notre région. Les grands mammifères (2 kg/ha) sont souvent des espèces chassées comme le cerf élaphe, le chevreuil et le sanglier ou dont les populations sont régulées comme le renard. Plus discrets, les petits mammifères (5 kg/ha) comptent plus d'espèces avec l'écureuil roux, le mulot sylvestre, les musaraignes, le campagnol roussâtre, les chauves souris et des animaux plus rares tel que le muscardin, le chat forestier et la martre.

Parfois difficile à voir, l'écureuil roux est un mammifère qui peuple nos forêts.



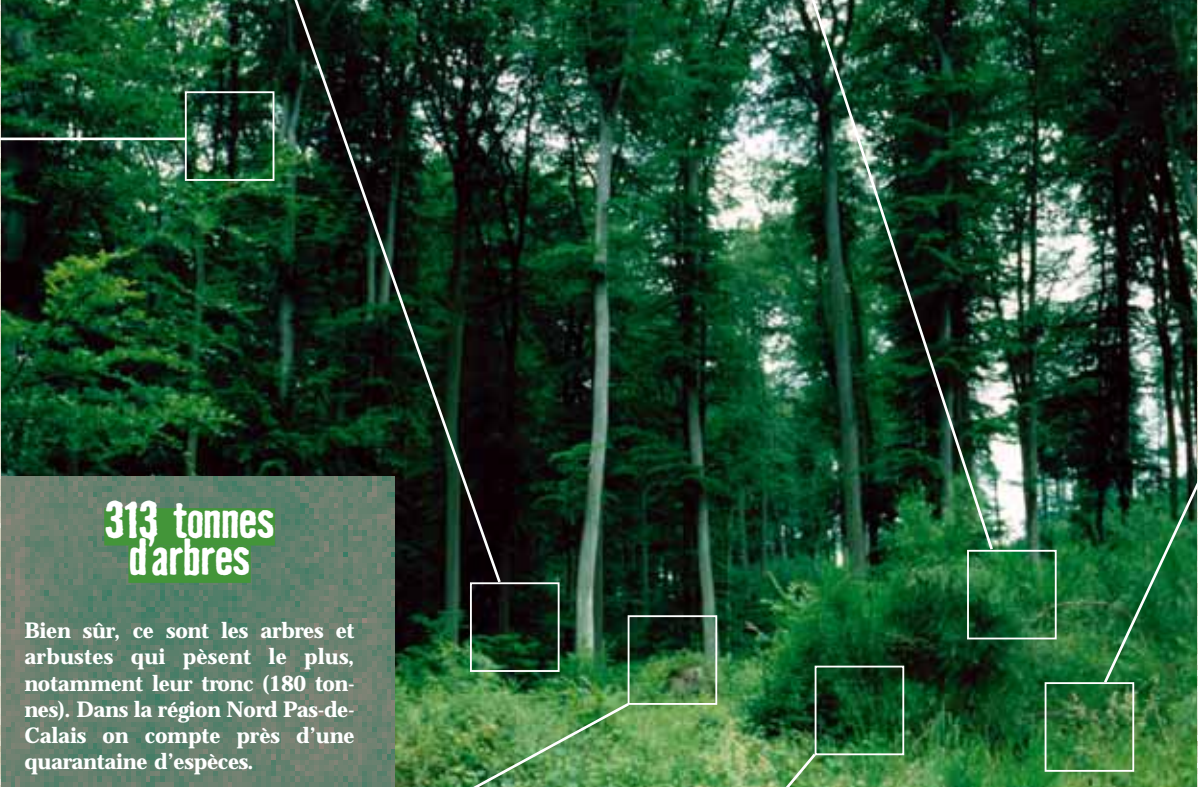

FDC Vendée

M. Bourraud - FDC Nièvre

FDC Haute-Marne

313 tonnes d'arbres

Bien sûr, ce sont les arbres et arbustes qui pèsent le plus, notamment leur tronc (180 tonnes). Dans la région Nord Pas-de-Calais on compte près d'une quarantaine d'espèces.



1 tonne d'animaux dans le sol

Un hectare de forêt contient 6 tonnes de litière (feuilles mortes et débris végétaux au sol). Celle-ci retourne dans le sol après décomposition et minéralisation sous l'action d'une tonne d'animaux. Les vers de terre, avec 600 kg, constituent l'essentiel de cette masse. Mais le sol est également riche de nombreux autres animaux comme les nématodes (vers microscopiques), les insectes, les mollusques, les acariens, les araignées, etc.

Le lombric est essentiel à la qualité des sols forestiers.



2 tonnes de végétaux au sol

Les forêts abritent plusieurs centaines de plantes. La fougère des montagnes, la prêle des forêts, la gagée des bois, le millepertuis des montagnes, la gesse des montagnes et le polygale à feuille de serpolet figurent parmi les plus rares. À noter que l'on y rencontre une bonne partie des mousses et des fougères de la région. La forêt est également un milieu privilégié pour les champignons (qui ne font plus partie du règne végétal) dont on compte plus d'un millier d'espèces en Nord Pas-de-Calais.

Les arbustes, ici un groseillier, participent à la diversité végétale des forêts.

La bardane, une plante des milieux frais et humides.

Certains champignons participent à la décomposition du bois mort.






Adresses utiles

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU PAS-DE-CALAIS

2 bis rue du Moulin – 62990 ROYON
Tél. - Fax. : 03.21.90.61.32.
E-mail : serge.de-hauteclocque@wanadoo.fr

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU NORD

6 place de la Piquerie – 59132 TRELON
Tél. : 03.27.59.71.27 Fax. : 03.27.59.73.87.
<http://perso.wanadoo.fr/cofnor>

NORD PICARDIE BOIS

Interprofession de la filière forêt-bois

96 rue Jean-Moulin – 80000 AMIENS
Tél. : 03.22.89.38.52. Fax. : 03.22.89.36.41.
E-mail : nord.picardie.bois@wanadoo.fr

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Agence régionale Nord Pas-de-Calais

24, rue Henri Loyer BP 46 - 59004 Lille Cédex
Tél. : 03.20.74.66.10. Fax. : 03.20.78.29.17.
E-mail : ag.nord-pas-de-calais@onf.fr

Auteur :

F. CLAUCE - CRPF Nord Pas-de-Calais Picardie avec l'appui de l'ONF et des organismes professionnels régionaux de la forêt privée.

Crédit photographique :

F. CLAUCE - CRPF Nord Pas-de-Calais Picardie sauf mention particulière.

Dessins des essences forestières

pages 7 et 8 : Dessins de Dominique Mansion extraits de la Flore forestière française, guide écologique illustré tome 1 "plaines et collines" édité par l'Institut pour le Développement Forestier.

Sigles :

IFN : Inventaire Forestier National
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs.

SERFOB : Service régional de la Forêt et du Bois

NPB : Nord Picardie Bois.

PEFC : Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières.

Cette brochure a bénéficié d'un financement du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité.

Deuxième édition : septembre 2005

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

96, rue Jean-Moulin • 80000 AMIENS
Tél. 03 22 33 52 00 • Fax 03 22 95 01 63
E.mail : nordpicardie@crpf.fr

POUR OBTENIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FORÊT :

www.foretpriveefrancaise.com

www.onf.fr